

RÉUNION ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ
D'AGUANISH, TENUE LE LUNDI 1^{ER} AOÛT 2022, À 18h30,
À LA SALLE LORENZO DÉRAPS.

Présents :

Monsieur Léonard Labrie	Maire
Madame Francine Blais	Conseillère # 1
Madame Johanne Cormier	Conseillère # 2
Monsieur Denis Rochette	Conseiller # 3
Monsieur Romuald Gallant	Conseiller # 4
Monsieur Rénald Blais	Conseiller # 5
Madame Noëlline Gallant	Conseillère # 6

Assistent également à la séance:

Madame Monika Déraps, greffière-trésorière, ainsi que Madame Marlène Blais, directrice générale.

MOMENT DE RÉFLEXION

Monsieur Léonard Labrie, maire, demande un moment de réflexion avant le début de la séance.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Les membres du conseil présents ayant quorum, la réunion est ouverte à 18h31.

RÉSOLUTION N°088-08-2022

ORDRE DU JOUR : ADOPTION

Après la lecture de l'ordre du jour;

*IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Rénald Blais, conseiller
APPUYÉ PAR madame Francine Blais, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS*

QUE *l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.*

RÉSOLUTION N°089-08-2022

RAPPORT FINANCIER 2021 : ADOPTION

Attendu que *conformément aux dispositions de l'article 176.1 du Code Municipal, le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2021 est déposé devant le conseil municipal;*

Attendu qu'avis public ait été donné le 20 juillet 2022 voulant que ledit rapport soit déposé lors de la présente séance, et ce, conformément au 2e alinéa de l'article 176.1;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Johanne Cormier, conseillère
APPUYÉ PAR Madame Noëlline Gallant, conseillère
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que la Municipalité accepte le rapport financier 2021 tel que présenté.

RÉSOLUTION N°090-08-2022
LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : ADOPTION

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Réналd Blais, conseiller
APPUYÉ PAR monsieur Romuald Gallant, conseiller
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance du conseil soit levée à 18h38.

Monika Déraps
Greffière-Trésorière

Léonard Labrie
Maire